



## Limoges • INTERCOMMUNALITÉ

# Où l'on reparle de la réforme territoriale...

Un sujet évoqué lors de la rencontre régionale des directeurs généraux de communes et de communautés qui s'est tenue à Ester Technopole.

Il y a quelques jours, s'est tenue à Limoges devant une centaine de dirigeants et cadres territoriaux de communes et de communautés du Limousin une conférence sur l'actualité juridique de l'intercommunalité animée par Damien Christiany du Cabinet CD Consultant. Le député-maire de Limoges Alain Rodet, président de Limoges Métropole, a ouvert cette rencontre en soulignant tout l'intérêt qu'il portait à ces travaux en plein débat sur le projet de réforme territoriale de notre pays et a salué cette initiative locale. Il a rappelé cependant la réelle inquiétude des élus sur le contenu du texte de loi final et de ses conséquences sur l'administration des territoires ainsi que sur les effets prévisibles de la suppression de la taxe professionnelle sur les finances locales.

Organisée conjointement par l'Association des directeurs généraux des commu-



LIMOGES. Lors des débats qui se sont déroulés à Ester Technopole.

(Photo D.R.)

nautés de France, représentée par Marie Noëlle Anduru, déléguée régionale pour le Limousin, directrice de la communauté de communes Val de Vienne, le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités représenté par Christophe Verger, président de l'Union régionale Limousin, directeur général de la Ville de Panazol et le CNFPT Limousin représenté par son directeur Jean Pierre Pragout, cette journée profes-

sionnelle très dense fut l'occasion d'aborder tour à tour les relations conventionnelles entre les communes et les communautés, l'actualité jurisprudentielle du droit de l'intercommunalité, l'intercommunalité face au projet de loi Marleix et enfin la réforme de la taxe professionnelle sujets particulièrement déterminant pour l'avenir des territoires et la vie quotidienne de nos concitoyens.